

titions mêlées avec les lois des Fantins. Jamais on n'inflige de châtement corporel; les peines sont les amendes et l'esclavage, ce qui revient à peu près à la même chose, puisque si le coupable ne peut payer la somme à laquelle il est condamné, la loi le voue à la perte de la liberté. Les procès sont jugés par les peynins qui s'assemblent à cet effet sur la place publique. Les deux parties sont écoutées attentivement, les témoins sont examinés; ensuite la sentence est prononcée. Si le prévenu, reconnu coupable, soupçonne l'équité de la procédure, il en appelle au gouverneur du fort ou aux peynins d'une autre ville ou d'un autre canton. Les peynins sont élus par la voix publique, quelquefois ils exercent leur emploi par succession; dans ce cas, si l'on trouve qu'ils ne sont pas assez instruits pour le remplir, on les remplace. Ils ont une portion dans les amendes et les confiscations; quand on porte devant eux une cause de quelque importance, on l'accompagne ordinairement d'un présent de rum. Lorsqu'il est question d'affaires qui concernent des parens, la procédure a souvent lieu de nuit, afin d'empêcher l'impression que pourrait produire la figure de l'accusé. Le suicide est regardé avec horreur; les cadavres de ceux qui se sont détruits sont brûlés, à moins qu'on ne paie une somme considérable pour pouvoir leur donner la sépulture.

Toutes les proclamations se font au son du gong-gong, instrument de fer ou de métal mélangé, qui a la forme d'une cloche. Un homme le tient d'une main, ou bien, s'il est trop gros, le place sur l'épaule d'un autre, et frappe dessus avec un bâton. Le son, qui s'entend à une certaine distance, est désagréable.

Les grands crimes sont très-rares; les larcins même ne sont pas fréquens. Un objet peut être laissé en public sans que l'on ait à craindre qu'il soit enlevé par quelqu'un du canton; mais l'on n'est pas si scrupuleux pour les objets qui appartiennent aux blancs.

Le principal objet de l'adoration des Fantins est placé dans Abrah, capitale de leur pays. On le désigne par les noms de Ouourah, Ouourah, Agah Nannah (maître, maître, père de tout). Chaque ville, chaque village et chaque canton, et même chaque famille adore de préférence tel ou tel objet. En entrant dans une maison, l'on aperçoit ce fétiche; toute chose à laquelle on suppose un pouvoir bon ou mauvais, ou une qualité extraordinaire, porte ce nom. Les jongleurs qui se vouent plus particulièrement au culte du fétiche, sont généralement très-respectés, et en quelques endroits jouissent d'un grand crédit. On vient les consulter dans toutes les calamités générales ou particulières; mais comme tous les oracles; on

ne peut les aborder sans apporter un présent proportionné à la nature de l'affaire. Rarement l'indigent a recours aux avis de l'Agah Nannah ; cet avantage est réservé aux riches ou à une réunion de plusieurs personnes. Cet oracle étant supérieur à tous ceux du pays, et ayant un grand nombre de sectateurs, exige des dons et des sacrifices plus considérables que les autres ; et qui-conque en offre beaucoup, continue à être favorisé.

Les Fantins étaient originairement un peuple de l'intérieur, gouvernés par les rois d'Achanti. S'étant révoltés contre lui, on ne sait pas bien à quelle époque, ils se réfugièrent sur la côte ; ce n'est que depuis peu de temps qu'ils y ont été inquiétés. Quand ils se crurent à l'abri des poursuites du roi d'Achanti, ils choisirent quelqu'un d'entre eux pour les gouverner : mais redoutant la vengeance de leurs anciens maîtres, et craignant que cet homme, après s'être laissé séduire par la promesse de grâces ou de récompenses, ne les trahit, ils employèrent un singulier expédient pour preuve de sa fidélité. Ils lui déclarèrent qu'il devait consentir à perdre la main gauche, parce qu'ils pensaient que c'était la seule marque qui pût montrer suffisamment son attachement pour eux. L'homme hésita naturellement quand il entendit parler de cette méthode

singulière de mettre sa fidélité à l'épreuve ; une clameur universelle s'éleva contre lui ; alors son porte-canne s'avança en s'écriant : Si mon maître a de la répugnance à perdre une main pour le bien du peuple, je n'en ai pas ; en même temps il posa sa main gauche sur le billot, et elle fut abattue. Il fut sur-le-champ créé braffou, ce qui signifie capitaine ou chef ; on lui accorda plusieurs privilèges ; son pouvoir fut presque absolu, et sa famille fut regardée comme formant une espèce de noblesse. Dans la suite des temps elle devint nombreuse, elle vécut séparée du reste du peuple, et fut comme une sorte d'état séparé, qui eut le nom de pays des Braffous ; il le conserve encore. D'autres, pour le distinguer d'une manière plus honorable, l'appellent le pays de Ououro Ououra. Abrah est la capitale du pays de Braffou et de Fanti, elle est principalement habitée par la famille du Braffou ou par ses esclaves. De là est survenue parmi les Fantins une race de personnages qui, jusqu'à ces derniers temps, a exercé une autorité considérable. C'est du pays des Braffous que sont sorties les lois et les coutumes des Fantins. Si une cause était portée à un Braffou, il pouvait la décider sans consulter les peynins ni autres officiers publics ; et on ne pouvait appeler de son jugement. Quand un Braffou voyageait, il vivait aux dépens du public ; une

chaîne de fer suspendue à son cou , était la marque de sa dignité ; cette chaîne était plus ou moins longue , suivant sa descendance en ligne directe ou collatérale. La race des Braffous étendit graduellement le pouvoir qui lui avait été donné ; et à un tel point qu'elle devint odieuse au peuple , et fut considérée comme un fardeau pour l'état. Elle est bien réduite depuis que les Achantins en ont extirpé le plus grand nombre.

Le pays autour du cap Corse présentait autrefois un aspect uniformément boisé ; on n'y voyait de culture que dans le jardin de la compagnie. Depuis quelque temps il a subi un changement avantageux , et à présent , en 1811 , il est plus agréable à la vue. Le gouverneur actuel a , par son exemple , inspiré aux nègres le goût des améliorations. A peu près à six milles du château , il y a un champ où l'on élève avec succès les plantes d'Europe et d'Afrique. Ce jardin est contigu à une petite rivière qui l'inonde dans la saison humide. Il est très-remarquable qu'à une si petite distance de la mer , la terre soit souvent rafraîchie par la pluie , pendant qu'autour du fort l'on en est privé. L'on peut conclure de là que dans l'intérieur il y a plus d'humidité que le long de la côte.

Le manque de rivière ou d'un vaste étang près du cap Corse , est un grand inconvénient tant pour les naturels que pour la garnison et les bâ-

timens qui viennent mouiller sur la rade. A peu près à un mille à l'ouest de la ville , il y a un petit lac d'eau salée , duquel les nègres tirent beaucoup de sel sans grande peine ; car l'évaporation s'effectue avec tant de rapidité , que le sel se forme et se cristallise pour ainsi dire à vue d'œil. Les femmes de la ville vont à la recherche de l'or ; elles creusent sur le bord de la mer la terre où elles supposent qu'il s'en trouve , mettent ce qu'elles retirent dans une gamelle , et le lavent pour en enlever les parties terreuses , jusqu'à ce que le métal reste au fond.

A peu près à quatre milles à l'est du cap Corse , on trouve le fort Nassau qui est aux Hollandais , et à deux lieues plus loin est Annamabou aux Anglais. Le pays voisin est montueux , et parsemé de grands arbres et de broussailles épaisses. Le terrain est généralement bon , surtout dans les vallées. La côte est bordée de rochers et dangereuse en tout temps , et surtout pendant la saison des pluies. Autrefois ce lieu et Cormantine qui n'en est qu'à trois milles , étaient les plus grands marchés d'esclaves de toute la Côte-d'Or. On voyait souvent vingt à trente navires de différentes nations mouillés à la fois sur la rade. La ville était la plus grande et la plus peuplée de la côte. On supposait qu'elle contenait dix mille habitants : quelques-uns étaient très-riches.

De même que les nègres voisins du cap Corse, ils étaient indolens et indociles, et souvent insultaient le fort sans songer aux conséquences. Il y a quelques années, ils commencèrent ouvertement les hostilités; le commandant du fort reçut du gouverneur du cap Corse l'ordre de détruire leur ville, à moins qu'ils ne fissent une réparation satisfaisante; ils ne voulurent pas y consentir; en conséquence la ville fut renversée et les habitans furent dispersés.

Depuis ce temps ils ont éprouvé de plus grands malheurs. Le roi d'Achanti s'étant brouillé avec les Fantins, entra dans leur territoire, les défit dans plusieurs batailles; les Braffous furent presque entièrement exterminés. Les Annamabouans, cédant aux instigations de quelques Braffous échappés au carnage, eurent l'imprudence d'accueillir et de protéger deux hommes puissans du pays d'Axim, que le roi d'Achanti poursuivait, et qui étaient la cause première de la guerre. A cette époque, c'était en mai 1806, le gouverneur du cap Corse, inquiet pour la sûreté des comptoirs anglais, était d'avis d'envoyer un parlementaire au roi d'Achanti, qui se trouvait alors à Abrah, éloigné seulement d'une vingtaine de milles de la côte. Les Annamabouans consultés sur cette mesure la combattirent, en conséquence elle fut différée. Cependant le gouverneur, curieux de

savoir sous quel jour le roi considérerait les Anglais, témoigna le désir de jouer le rôle de médiateur; les Annamabouans, pleins d'une vaine confiance dans leur renommée et leur puissance, ne doutaient nullement qu'ils ne vainquissent le roi d'Achanti et que la plus grande partie de son armée ne tombât entre leurs mains. Voilà pourquoi ils s'opposaient à tous les projets pacifiques; ils ne permirent pas au messenger du gouverneur de s'avancer dans l'intérieur du pays.

Bientôt une division de l'armée achantine parut à Cormantine, et mit en déroute les habitans de la ville, qu'elle détruisit. Le chef de cette division trouva le moyen d'entrer dans le fort hollandais, y pillà beaucoup de marchandises, et s'y établit à demeure. Il était temps de connaître les intentions du roi; le gouverneur d'Annamabou envoya donc un messenger porteur d'un pavillon parlementaire au général achantin; lui exprima le désir de connaître les causes qui avaient porté le roi à faire marcher une armée vers la côte, et finit par offrir sa médiation. On peut supposer que le message fut envoyé au roi; le lendemain on aperçut trois hommes venant de Cormantine avec un drapeau blanc; le gouverneur, qui les regardait comme porteurs de nouvelles satisfaisantes, fut bien trompé dans son attente. Le général achantin, enflé de ses succès, surtout d'être arrivé sur la

côte, ne se sentait pas de joie; il était allé sur le bord de la plage, et avait trempé trois fois son épée dans la mer: ensuite il avait expédié une bouteille d'eau de la mer au roi, comme une preuve de ses progrès. Il était dans ces dispositions, lorsque le message du gouverneur arriva; il lui répondit: Si tu veux être instruit des desseins du roi, envoie-moi vingt barils de poudre et cent fusils. Condescendre à une telle demande, aurait été montrer de la faiblesse, et donner au roi une mince idée du caractère anglais. Le gouverneur reçut très-poliment les émissaires nègres, leur fit servir des rafraîchissemens, et leur dit qu'il regrettait beaucoup que le roi ne parût pas disposé à entrer en explication pour concilier les choses; « si le roi, ajouta-t-il, veut bien dire en quoi les Annamabouans l'ont offensé, j'userai de toute mon autorité pour lui faire donner satisfaction. Tant que je ne saurai pas positivement qu'ils ont offensé le roi, ils auront droit à la protection du fort s'ils la réclament; si l'armée du roi approche du fort avec des intentions hostiles, je ferai tirer sur elle. »

Ensuite il fit tirer trois coups de canon à boulet pour donner à ces nègres une idée de la puissance destructive de l'artillerie; ils étaient sur le point de partir, quand on reçut avis qu'ils courraient des risques sur leur route. Alors le gouverneur et un

autre Anglais les escortèrent jusque dans le voisinage de Cormantine. En attendant la réponse du roi, le gouverneur fit des préparatifs de défense, et assura de sa protection les habitans de la ville. Cependant il ignorait la force de l'armée du roi, et n'avait qu'une idée imparfaite de la bravoure des hommes qui la composaient. On supposait que les Achantins ressemblaient aux habitans de la côte qui généralement ne tiennent pas contre un feu régulier et bien nourri, et souvent courent se cacher dans un trou, quand ils entendent les balles ou les boulets siffler dans leurs rangs; en les jugeant même meilleurs soldats, on ne s'imaginait guère que leur courage ou leur ardeur pour la victoire pût les amener à la bouche des canons.

Une semaine s'était passée sans nouvelles du roi, ce qui paraissait de mauvais augure au gouverneur. Dans l'intervalle, on apprit que le général de la division établie à Cormantine était le roi de Dinkara; il envoya un détachement pour connaître la force de la ville d'Annamabou, et s'empara du village d'Agah, situé sur une pointe de terre à l'est, de manière que, placé là, il pouvait observer tous les mouvemens des Annamabouans. Ceux-ci auxquels le voisinage de leurs ennemis ne pouvait qu'être très-préjudiciable, marchèrent contre eux pour les déloger. Le 14 juin ils en vinrent à bout; les Achantins se retirèrent en bon ordre, et se

maintinrent dans une partie du village, cachée dans une vallée, où les Annamabouans ne jugèrent pas à propos de les poursuivre. Pendant que ce petit détachement les tenait ainsi occupés, le roi, avec le gros de l'armée, s'assurait de tous les passages qui conduisaient à la ville; en ce moment, il n'en était qu'à trois lieues.

Le 15 dans la matinée, les sentinelles aperçurent l'armée achantine en mouvement; aussitôt l'alarme fut donnée, tout homme en état de porter un fusil marcha contre l'ennemi; les femmes, les enfans et les vieillards se réfugièrent dans le fort anglais. On ne tarda pas à entendre des décharges de mousqueterie, bientôt le feu se rapprocha du fort, les Annamabouans se retiraient en grand désordre. Alors on tira deux coups de canon par-dessus la ville, afin d'inspirer de la terreur aux assaillans. L'espoir de la victoire et leur intrépidité leur firent dédaigner le danger. Vers onze heures on entendait siffler les balles de tous les côtés dans le fort; les Achantins entrèrent dans la ville et poursuivirent les vaincus jusqu'au rivage, où il y eut un carnage affreux.

Les Annamabouans avaient compté sur leurs pirogues et sur leur adresse à la nage pour s'échapper; les Achantins les suivaient de trop près, la fureur de ceux-ci semblait insatiable, et tombait indistinctement sur les hommes, les femmes

et les enfans. Cependant le gouverneur, aidé de sa faible garnison, ne négligeait rien pour repousser les assaillans, il fit tirer dans leurs rangs plusieurs coups de canons de trois et de vingt-quatre, chargés à mitraille, qui durent leur causer beaucoup de dommage; mais de nouveaux détachemens arrivaient plus vite qu'on ne pouvait les chasser. Ils finirent par venir jusque sous les murs, pour enlever les femmes qui n'avaient pas pu être admises dans le fort. Le gouverneur, un officier et deux soldats furent blessés, et un autre fut tué.

Les choses prenaient un aspect plus sérieux et plus dangereux qu'on ne l'avait d'abord appréhendé; il était évident que les Achantins, animés par l'espoir de faire un butin immense dans le fort, s'obstinaient à vouloir l'enlever. Je faisais partie de la garnison; indépendamment du gouverneur, nous étions quatre officiers, quatre mulâtres libres et vingt hommes, officiers et domestiques; nous savions combien notre position était critique. La blessure du gouverneur le força de se retirer. Je ne tardai pas à m'apercevoir que dans une partie des fortifications on ne pouvait pas employer le canon avec avantage, parce que l'ennemi tirait avec tant de précision, qu'il abattait tout homme qui se présentait à une embrasure; il fallut donc s'en tenir au feu de mousqueterie. Vers midi un autre homme fut tué, deux furent

blessés. La garnison se trouvait alors réduite à huit hommes, y compris les officiers, sur lesquels on pouvait compter. Les Achantins redoublaient d'efforts à la porte de l'ouest, deux fois ils furent repoussés avec grande perte; à une troisième tentative ils essayèrent de mettre le feu à la porte, l'homme qui apportait les matériaux fut tué. Le combat dura jusqu'à six heures. Quand il eut cessé, la garnison s'empressa, avant la nuit, de réparer tous les dommages, et se tint sur la défensive, dans le cas où elle serait attaquée pendant la nuit.

Le jour vint éclairer une scène d'horreur, des monceaux de morts et de blessés étaient entassés autour des murs; à plus d'un mille de distance, le long du rivage de l'est, on voyait des cadavres ballottés par la mer; des maisons étaient à moitié détruites, d'autres en feu; les cris de douleur des femmes et des enfans remplissaient l'air. Les deux tiers des habitans de la ville, dont le nombre était au moins de 15,000, avaient péri. A peu près 2,000 s'étaient réfugiés dans le fort, et à peu près 200 s'étaient sauvés sur un rocher entouré par la mer, où ils ne furent pas inquiétés. Je suppose que près de 3,000 échappèrent au carnage. En général les Annamabouans ne se battirent pas bien, et dès le commencement de l'action, furent saisis d'un sentiment de terreur.

Les Achantins, après avoir assouvi une partie de leur fureur contre les Annamabouans, s'étaient avancés contre le fort avec un sang-froid et une résolution remarquables, et sans pousser un cri, s'étaient approchés jusqu'à la bouche des canons. Il est difficile d'évaluer le nombre de leurs morts; le roi, avant de s'éloigner d'Annamabou, dit qu'il avait perdu 3,000 hommes; mais il comprenait probablement là dedans ceux qui avaient été enlevés par la maladie.

Le fort se trouvait dans une position très-précaire; complètement bloqués par terre, nous n'avions pas les communications bien ouvertes par mer, nos provisions ne pouvaient durer que quelques semaines. Il faut ajouter à ces inconvéniens l'odeur des cadavres qui, commençant à se corrompre, nous causaient de sérieuses appréhensions. Cette circonstance exigeait de la part de la garnison des efforts auxquels sa faiblesse ne lui permettait pas de se livrer. La journée du 15 nous avait tous extrêmement fatigués.

Cependant les choses prirent un aspect moins sinistre. Les Achantins firent plusieurs tentatives pour piller, et furent toujours repoussés; mais ils ne manifestèrent pas le désir de renouveler les hostilités, tous leurs mouvemens annonçaient qu'ils voulaient la paix. La garnison la souhaitait aussi; toutefois elle ne voulait pas céder la pre-